



République Démocratique du Congo



MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL
Secrétariat Général du Développement Rural

Rapport de résultats 2019

Projet Eau – RDC1620211

République Démocratique du Congo



Table des matières

1	ACRONYMES	5
2	APERÇU DE L'INTERVENTION	6
2.1	FICHE D'INTERVENTION.....	6
2.2	AUTO-EVALUATION DE LA PERFORMANCE	7
1.1.1	<i>Pertinence</i>	7
1.1.2	<i>Efficacité</i>	7
1.1.3	<i>Efficiéce</i>	7
1.1.4	<i>Durabilité potentielle</i>	8
1.1.5	<i>Conclusions</i>	8
3	SUIVI DES RESULTATS	9
3.1	EVOLUTION DU CONTEXTE.....	9
3.1.1	<i>Contexte général et institutionnel</i>	9
3.1.2	<i>Contexte de gestion</i>	10
3.2	PERFORMANCE DE L'OUTCOME	11
3.2.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	11
	<i>*La valeur de référence de la consommation spécifique est le rapport du volume d'eau vendu et de la population desservie par le réseau (L/hab/j)</i>	11
3.2.2	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	11
3.3	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1	12
3.3.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	12
3.3.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	13
3.3.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	13
3.4	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2	14
3.4.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	14
3.4.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	15
3.4.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	16
3.5	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3	17
3.5.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	17
3.5.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	17
3.5.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	18

3.6	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4	19
3.6.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	19
3.6.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	19
3.6.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	19
4	SUIVI BUDGETAIRE	20
5	RISQUES ET PROBLEMES	21
6	SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES	33
6.1	AVEC LES AUTRES INTERVENTIONS DU PORTEFEUILLE	33
6.2	AVEC LES PROJETS POUR TIERS	33
6.3	AUTRES SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES	33
7	THEMES TRANSVERSAUX	34
7.1	ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	34
7.2	GENRE	34
7.3	DIGITALISATION	34
7.4	EMPLOIS DECENTS	34
8	LEÇONS APPRISSES	35
8.1	LES SUCCES	35
8.2	LES DEFIS	35
8.3	QUESTIONS D'APPRENTISSAGE STRATEGIQUE	36
8.4	SYNTHESE DES ENSEIGNEMENTS TIRES	36
9	PILOTAGE	36
9.1	MODIFICATIONS APORTEES A L'INTERVENTION	36
9.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI	38
9.3	REORIENTATIONS STRATEGIQUES ENVISAGEES	40
9.4	RECOMMANDATIONS	40
10	ANNEXES	41
10.1	CRITERES DE QUALITE	41
10.2	CADRE LOGIQUE ET/OU THEORIE DE CHANGEMENT MIS A JOUR	46
10.3	FICHES DE SUIVI DE PROCESSUS DE CHANGEMENT (OPTIONNEL)	48
10.4	APERÇU DES MORE RESULTS	48

10.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	49
10.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION	50

1 Acronymes

ASUREP	Association des Usagers des Réseaux d'Eau Potable
ATI (N)	Assistance Technique International (National)
BF	Borne Fontaine
COFIL	Comité de Pilotage (ex SMCL)
CDSPE	Convention de Délégation du Service Public de l'Eau
CTC	Centre de Traitement du Choléra
DPS	Division Provinciale de la Santé
DTF	Dossier Technique et Financier
ETD	Entités Territoriales Décentralisées
EHA	Eau, Hygiène et Assainissement (Trilogie : WASH)
Enabel	Agence belge de développement
M&E	Monitoring et évaluation
MP	Marché Public
PCA	Président Conseil Administration
PNSPE	Politique Nationale du Service Public de l'Eau
PROGEAU	Programme Eau (ProgEau)
RDC	République Démocratique du Congo (RD Congo)
RECO	Relais Communautaire (dépend de la DPS)
REGIDESO	Régie de Distribution d'Eau
SIG	Système d'Information Géographique
SNHR	Service National d'Hydraulique Rurale
TdR	Termes de Référence
UDPS	Union Démocratique pour le Progrès Social
UGP	Unité de Gestion de Projet

2 Aperçu de l'intervention

2.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Projet d'extension et de consolidation de la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable et assainissement dans la Ville de Mbuji Mayi, Province du Kasai Oriental (PROGEAU - Mbj)
Code de l'intervention	RDC16 202 11
Localisation	Quartiers périphériques de la Ville de Mbuji Mayi, en particulier dans la Commune de Bipemba et Kanshi (Kasai Oriental)
Budget total	6 150 000 EUR
Institution partenaire	COD - Gouvernement provincial du Kasai Oriental
Date de début de la Convention spécifique	16 décembre 2016
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	13 décembre 2017
Date prévue de fin d'exécution	12 décembre 2022
Date de fin de la Convention spécifique	16 décembre 2022
Groupes cibles	L'ensemble des habitants des quartiers péri-urbains de Mbuji Mayi qui n'ont pas d'accès à l'eau potable dans les zones/quartiers visés.
Impact¹	Les conditions de vie des populations péri-urbaines de Mbuji Mayi sont améliorées grâce à un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement.
Outcome	L'accès durable à l'eau potable est garanti et les comportements en matière d'hygiène sont améliorés dans les quartiers périphériques de la ville de Mbuji Mayi.
Outputs	<i>R.1. La consolidation, l'amélioration technique et le parachèvement des systèmes d'eau potable dans la ville de Mbuji Mayi sont réalisées selon les règles de l'art et avec les technologies appropriées.</i>
	<i>R.2. La gestion communautaire est améliorée au travers de la consolidation et de l'appui à la constitution d'ASUREP.</i>
	<i>R.3. Les pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement sont améliorées.</i>
	<i>R.4. Les leçons pertinentes des expériences de maîtrise d'ouvrage et de gestion communautaire sont capitalisées et disséminées.</i>

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté
Rapport des résultats

Année couverte par le rapport	2019
--------------------------------------	-------------

2.2 Auto-évaluation de la performance

1.1.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	B

Le problème d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement demeure une vive préoccupation au niveau des politiques provinciales, nationales, bilatérales et multilatérales en RD Congo et en particulier dans la Province du Kasai Oriental, où la désastreuse épidémie de choléra survenue en 2018 s'est étendue en 2019 avec un des taux de létalité les plus élevés du pays. Ce projet visant à permettre et consolider un accès à l'eau potable à plus de 340,000 personnes s'inscrit dans la ligne directe des réponses à apporter à cette grave problématique en assurant une réponse rapide et à moyen terme.

1.1.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

A l'échéance 2019, l'entreprise en charge des travaux de forage (activité principale du projet) a pu démarrer les travaux de reconnaissance géophysique comme prévu. Il est probable que les travaux de forage soient complètement terminés avant la fin de l'année 2020. Deux réseaux non fonctionnels (R3 et R4) ont pu être rapidement remis en route avec une assistance technique du projet et des fonds alloués par la Banque Mondiale. Les activités de renforcement des capacités de gestion de l'eau ont permis à 5 réseaux sur 6 actuellement opérationnels d'améliorer leur performance et rapportage en contrôlant plus efficacement comment se répartit le volume d'eau produit. Après le recensement et la formation d'une trentaine d'agents communautaires de la DPS, les activités concernant la composante hygiène et assainissement ont également pu démarrer. Le monitoring épidémiologique est en cours depuis août 2019 et les résultats de production/distribution de savons ont été nettement supérieurs aux attentes du projet. Les autres activités (système de lavage des mains et serviettes de menstruation-partenariat avec le Projet EDUKOR) ont été lancées afin de permettre un démarrage immédiat des premiers résultats dès début 2020.

1.1.3 Efficience

	Performance
Efficience	C

Malgré le contretemps observé en 2018 et le premier mois de 2019 pour des raisons sécuritaires, politiques et diplomatiques, les activités ont été préparées afin de permettre un démarrage direct dès que les départs sur le terrain ont été autorisés (février 2019). La procédure de Marché Public (MP) s'est révélée cependant onéreuse et trop lente pour le projet (65,000 EUR et 20 mois de passation pour MP forage mais avec une relance pour premier MP sans offre). Le marché de suivi des travaux forage a dû être relancé en raison d'expertise jugée non satisfaisante. La relance a pu se faire rapidement de manière à assurer le déploiement du bureau de contrôle au moment du démarrage effectif des travaux. La publication d'un marché d'équipement photovoltaïque pour le basculement d'un système thermique vers une énergie photovoltaïque (fonctionnement hybride) de deux forages existants a été appuyée par l'expertise interne du Projet Eau. Nombreuses activités pilotes ont été menées qui permettront de bien calibrer le déploiement sur les autres réseaux (production chlore par électrolyse alimentation solaire, paiement par mobile money etc..). Le choix stratégique d'identifier des acteurs de développement local (ex producteurs de savons) et de les renforcer s'est révélé judicieux : les premiers résultats significatifs ont été obtenus quelques semaines seulement après le démarrage des activités.

1.1.4 Durabilité potentielle




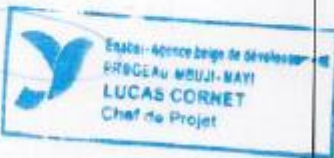
	Performance
Durabilité potentielle	B

La durabilité du projet s'est améliorée entre 2018 et 2019 pour trois raisons majeures :

- Une rallonge budgétaire d'un Million d'EURO permet de convertir un total de 7 à 9 réseaux d'eau potable avec un système photovoltaïque (fonctionnement hybride avec panneaux solaires et groupe électrogène en secours). Une expérience pilote va démarrer début 2020 sur deux réseaux déjà fonctionnels. Au-delà de l'impact positif sur l'environnement (abattement des émissions de CO₂, risque fuites de carburant et lubrifiant...), les installations photovoltaïques (au fil du soleil, sans pièces d'usure comme les batteries) permettent de limiter les interventions compliquées et coûteuses d'entretien et maintenance nécessaires pour le fonctionnement des générateurs thermiques. La diminution significative du prix de l'eau (actuellement conditionné par le prix du carburant à hauteur de 50%), est un effet collatéral majeur qui améliorera l'accessibilité à l'eau.
- La signature d'une Convention de Délégation du Service Public de l'Eau (CDSPE) entre les ASUREP et les autorités décentralisées (Gouverneur, Bourgmestres et Ministères). La CDSPE permet de clarifier le rôle de chaque protagoniste : l'Etat, propriétaire des ouvrages et de la ressource d'une part et le Délégué du Service Public de l'Eau, qui jouit d'une concession à partir de mai 2019 pour exploiter le réseau et fournir le Service Public de l'Eau à la population. Cette convention permet de pérenniser les ouvrages et donc le service. L'ASUREP en tant que Délégué du Service Public de l'Eau reste cependant encore à consolider, l'organe de gestion étant encore limité dans ses capacités de développement.

1.1.5 Conclusions

- L'absence d'un accès à l'eau de qualité pour la majorité de la population péri-urbaine à Mbuji Mayi et la réapparition du choléra dans cette région confirme la pertinence du projet Eau qui atteint rapidement des résultats durables. L'efficacité de la mise en œuvre des activités a permis d'obtenir des résultats tangibles en 2019 (réhabilitation de 2 forages, démarrage des travaux de forages, production/distribution d'articles d'hygiène, étude épidémiologique, etc).
- Le projet reste efficient dans l'implémentation de ses activités grâce aux choix stratégiques opérés.
- La durabilité du projet s'est significativement améliorée en raison du basculement sur le photovoltaïque permis par la rallonge budgétaire et en raison de la signature de la Convention de Délégation du Service Public de l'Eau.

Coordonnateur du Projet Eau	Chef du Projet Eau MJM
 	 

3 Suivi des résultats²

3.1 Evolution du contexte

3.1.1 Contexte général et institutionnel

La situation sécuritaire, qui était préoccupante depuis 2017 jusqu'au début 2019, s'est nettement améliorée. Cette amélioration notable a pu permettre une reprise complète des activités opérationnelles en février 2019.

Le contexte sanitaire du Kasai Oriental, et plus particulièrement dans la ville de Mbuji Mayi est lui resté préoccupant. L'épidémie de choléra déclarée en 2018 par les autorités n'a pas pu être

² « Résultats » réfère aux résultats de développement. L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté ; les outcomes intermédiaires se réfèrent aux changements générés suite à l'atteinte des outputs et permettant l'avancée vers l'outcome de l'intervention, à un plus haut niveau.

levée en 2019, année pour laquelle la létalité a même été, durant plusieurs mois, la plus élevée de la République.

L'année 2019 a été caractérisée par un manque chronique en eau potable, non seulement pour les zones péri-urbaines où se concentrent les activités du Projet Eau mais aussi dans le centre urbain de Mbuji Mayi. La cause de la défaillance des installations hydrauliques existantes réside dans les problèmes énergétiques. La turbine du barrage de Tchala est tombée en panne plusieurs fois, plongeant la ville dans l'obscurité tout en interrompant les pompes d'eau de la REGIDESO.

Le processus de changement porté par le projet a été facilité en raison de la synergie avec un autre projet d'alimentation en eau potable de la ville de Mbuji Mayi, financé conjointement par la Banque de Développement allemande (KfW) et la Banque Africaine de Développement (BAD). Ce projet est en voie de démarrage après une suspension et un remaniement (étape d'attribution du premier lot dont l'exécution est étalée sur 32 mois). Le second lot qui interviendra en deuxième phase est prévu sur une durée de 36 mois. Des connexions des réservoirs des ASUREP sont prévues pour l'ensemble des 11 réseaux mis en place par le Projet. Cela constitue une opportunité car la ressource en eau, si difficilement exploitable dans la ville, devrait s'en trouver diversifiée, au bénéfice des utilisateurs, avec des opportunités à augmenter les services notamment les branchements individuels mais aussi un potentiel risque (bien que très limité) à long terme sur la production de l'eau par les forages/photovoltaïque.

Les difficultés à rencontrer le Ministre provincial des Ressources Hydrauliques et Electricité ainsi que le Gouverneur de Province entrant, en raison de leur surcharge de travail (5 ministères à gérer pour le Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité et discussions du redémarrage de la MIBA pour le Gouverneur) ont constitué quelques petites contraintes pour le projet. La communication a été tout de même assurée par l'envoi périodique de lettres décrivant l'avancée du projet. Les autorités communales et de la ville ont été rencontrées à plusieurs reprises. De plus, un projet institutionnel porté par la Coopération allemande (GIZ) et visant la mise en place d'un organe de régulation du secteur de l'eau a été partagé avec les acteurs du secteur. Des modifications dans la dénomination (le nom de cet organe est "régie", un mot qui signifie gestion directe, un mode de gestion prohibé par la Loi sur l'Eau de 2015) et des clarifications ont été demandées aussi bien à la GIZ qu'au Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité car des incohérences ont été relevées afin d'assurer que cet organe ne se convertisse *in fine* en une institution redondante de contrôle uniquement des ASUREP.

3.1.2 Contexte de gestion

3.1.2.1 Modalités de partenariat

Le projet est ancré au Ministère du Développement Rural et au Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité au niveau de la coordination de Kinshasa. Le partenaire étatique est le Gouvernorat de la Province au niveau du Projet.

Le Comité de Pilotage (COPIL) est présidé par le Secrétaire Général du Ministère du Développement Rural avec un représentant du Ministère du développement rural et du Ministère ressources hydraulique et énergie pour chaque zone d'intervention.

Un contrat a été conclu avec l'entreprise Solutions for Africa pour l'exécution du marché de forage et le bureau de contrôle de l'implémentation de ce marché.

3.1.2.2 Modalités opérationnelles

Le projet est géré en régie, pas de délégation, ni de co-responsable de la contrepartie congolaise.

Le projet est accompagné par une coordination nationale, basée à Kinshasa.

Tous les marchés sont gérés sous marchés publics avec une procédure de marché public selon la législation FED excepté pour les fournitures qui restent sous législation Belge (inscrit dans la Convention spécifique) dès que plus de 20 000 €.

Concernant le Comité de Pilotage (COFIL), le Règlement d'Ordre Intérieur a été validé en 2017 lors du COFIL d'ouverture.

On relève que les exécutions de marchés de travaux principaux (forages/installations pompes/photovoltaïque) seront suivies par une maîtrise d'œuvre recrutée sur marché public.

Il n'est pas prévu à ce jour de modifier les modalités opérationnelles de ce projet.

3.2 Performance de l'outcome



3.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome : L'accès durable à l'eau potable est garanti et les comportements en matière d'hygiène et d'assainissement sont améliorés dans les quartiers périphériques de la ville de Mbuji Mayi*						
Indicateurs/marqueurs de progrès	Réseau	Valeur baseline	Valeur 2018	Valeur 2019	Cible 2019	Cible finale
Consommation spécifique (L/hab/jour)	R1 Lubilanji	4.1	Non connu	6.2	10	10
	R2 Disanka	4.6	Non connu	4.3	10	10
	R3 Bobumwa	5.6	0.0	5.1	10	10
	R4 Nzaba	2.6	0.0	3.1	10	10
	R5 Tshibombo T.	N/A	N/A	N/A	N/A	10
	R6 Sankayi	N/A	N/A	N/A	N/A	10
	R7 Katshimu	6.5	Non connu	3.6	10	10
	R8 Lupandu	N/A	N/A	N/A	N/A	10
	R9 Busambi	N/A	N/A	N/A	N/A	10
	R10 Dipa	N/A	N/A	N/A	N/A	10
	R11 Butshimunyi	2.5	Non connu	6.2	10	10
	Moyenne Projet	4.3	Non connu	4.8	10	10

*La valeur de référence de la consommation spécifique est le rapport du volume d'eau vendu et de la population desservie par le réseau (L/hab/j)

3.2.2 Analyse des progrès réalisés

Le processus de changement prôné par le projet envisage, par une combinaison d'activités d'appuis et de travaux d'infrastructure, d'augmenter la disponibilité et l'accès à une ressource en eau de qualité afin d'améliorer durablement les conditions de vie des populations localisées dans les zones péri-urbaines de Mbuji Mayi.

La chaîne de changement a été progressive. La première étape intermédiaire a été la signature de la Convention de Délégation du Service Public de l'Eau par les autorités en charge du Service Public de l'Eau (Gouverneur, Bourgmestres et Ministères décentralisés) et les ASUREP, ce qui leur confère depuis mai 2019 une concession d'exploitation de leur réseau respectif pour une période de 20 ans.

Sur base de ce jalon, le projet s'est attelé à réaliser un ravivement de représentation démocratique des Assemblées Générales des ASUREP, dans le souci d'améliorer la transparence et la redevabilité des ASUREP. Les AG des 11 ASUREP ont été remises sur le devant de la scène.

Une formation, suivie de contrôles sur le terrain ont permis aux ASUREP de monitorer la qualité de l'eau de leur réseau, qui est une étape cruciale préliminaire à l'augmentation de la consommation d'eau, issu de la confiance donnée par l'utilisateur.

En parallèle, la mise en place d'un réseau d'agents communautaires dans chaque réseau, identifié en synergie avec la DPS et les ASUREP, et formés par Enabel, ont permis de faire des sensibilisations à l'hygiène et de toucher directement et durablement les bénéficiaires puisque ces sensibilisations sont associées à la vente à prix compétitifs d'articles d'hygiène (en 2019, seul l'article savon a été mis en place et vendu en quantités raisonnables).

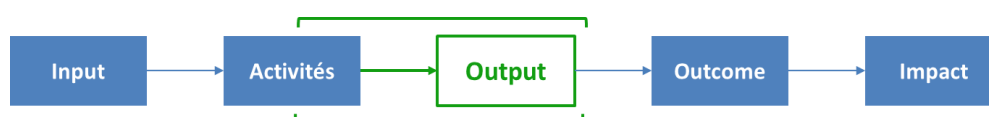
En prolongeant les objectifs de redevabilité aux bénéficiaires des réseaux mais également aux autorités propriétaires des ouvrages hydrauliques, l'accent a ensuite été mis sur la qualité du rapportage d'exploitation des réseaux. En fin d'année, les 6 ASUREP opérationnelles ont remis des rapports clairs démontrant concrètement leur capacité à non seulement collecter les données d'exploitation de leur réseau, mais aussi à interpréter ces données judicieusement afin d'optimiser le service à la population. Cette maîtrise permet d'optimiser les coûts du service de l'eau potable et donc permet directement aux utilisateurs de bénéficier d'une eau de bonne qualité et au prix le plus juste.

Tous ces maillons de la chaîne de changement ont permis d'aboutir à l'accroissement significatif de l'indicateur sélectionné pour suivre le progrès de l'objectif spécifique (Outcome), à savoir la consommation spécifique d'eau potable par les utilisateurs des réseaux. La consommation spécifique a en effet augmenté pour tous les réseaux sauf pour le R7 pour lequel la population évaluée lors de l'étude baseline s'est révélée être nettement sous-estimée (elle a maintenant été réévaluée, en considérant notamment l'extension du réseau, à 50 000 personnes). La consommation spécifique se calcule mensuellement sur base des rapports d'exploitation qui sont transférés au projet. Les données sont vérifiées et imputées mensuellement dans une base de données.

Le projet est donc en route vers l'atteinte de la cible fixée à 10 L/per/jour tout en permettant à la population d'améliorer ses conditions sanitaires. Les perspectives de changement à considérer l'année prochaine seront également l'amélioration des rendements des réseaux et la solarisation de certains réseaux afin de diminuer le coût du bidon d'eau et d'appréhender si cela se répercute positivement, comme attendu, sur la consommation.

Il est à remarquer que sur les 2 réseaux implantés en zone relativement urbanisée (R1 et R11), en raison de l'absence d'un service continu et performant de la REGIDESO en centre-ville, une part significative de la population urbaine se rabat sur ces réseaux pour son approvisionnement. La consommation spécifique, telle que mesurée et calculée pourrait donc s'en trouver surévaluée par rapport aux personnes habitant effectivement dans la zone de ces réseaux. Une amélioration future du service de la REGIDESO pourrait donner des chiffres plus proches de la réalité (possiblement revus à la baisse).

3.3 Performance de l'output 1



3.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : *La consolidation, l'amélioration technique et le parachèvement des systèmes d'eau potable dans la ville de Mbuji Mayi sont réalisées selon les règles de l'art et avec les technologies appropriées*

Indicateurs/marqueurs de progrès	Réseau	Valeur baseline	Valeur 2018	Valeur 2019	Cible 2019	Cible finale
Nombre de Bornes Fontaines fonctionnelles	R1 Lubilanji	39	Pas vérifié	32	0	12
	R2 Disanka	31	Pas vérifié	29	0	1
	R3 Bobumwa	28	Pas vérifié	24	0	5
	R4 Nzaba	40	Pas vérifié	31	0	1
	R5 Tshibombo T.	0	Pas vérifié	0	0	14
	R6 Sankayi	0	Pas vérifié	0	0	18
	R7 Katshimu	35	Pas vérifié	20	0	9
	R8 Lupandu	0	Pas vérifié	0	0	33
	R9 Busambi	0	Pas vérifié	0	0	31
	R10 Dipa	0	Pas vérifié	0	0	22
	R11 Butshimunyi	27	Pas vérifié	0	0	2

3.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités ³	État d'avancement : les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées ⁴	En sérieux retard ⁵
1. A0101 Réalisation des forages de reconnaissances et des forages productifs			X	
2. A0102 Réhabilitation des réseaux et installation de tuyaux de refoulement		X		
3. A0103 Bureau Etudes et suivi des travaux		X		

3.3.3 Analyse des progrès réalisés

L'Output 1 est conditionné à la réussite de la campagne de forages. Les réhabilitations des différents réseaux d'eau ne peuvent pas débuter avant la certitude que les forages de chaque réseau soient confirmés productifs (l'une des raisons de l'échec du projet Water Facility).

Le marché de travaux de forages, relancé en 2018 en raison de l'absence de remise d'offres lors du premier appel d'offre, a pu être signé contractuellement en juillet 2019 au terme de 6 mois d'évaluation, questionnement avec les différents soumissionnaires (relance en procédure négociée) afin d'assurer la capacité technique de l'attributaire. Les travaux préliminaires (reconnaissance géophysique) se sont réalisés en fin d'année. L'étape de reconnaissance permet de donner des indications plus claires sur la nature du sous-sol, notamment sur les zones à risques, comme de présence d'eau (sans cependant permettre d'estimer le débit). En guise de mesures correctives pour résorber le retard accumulé lors de la passation du marché, les jalons du marché de travaux ont été optimisés afin de permettre de fonctionner étape par étape pour la reconnaissance géophysique et les sondages, en attendant la livraison des matériaux exécutés sur mesure. Le chantier devrait se terminer fin du troisième trimestre 2020. Le Bureau d'Etudes de contrôle des travaux a pu être sélectionné juste

⁴ Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

⁵ Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

avant le démarrage des travaux et les experts ont été déployés quelques jours avant l'amorçage du chantier.

Dans le même processus de changement vers l'Output 1, deux réseaux qui étaient à l'arrêt depuis plus d'une année (R3 et R4, totalisant environ 70,000 bénéficiaires) ont été remis en service. L'appui technique et financier du projet était essentiel pour remettre ces deux réseaux en état. Ils avaient bénéficié d'un appui en équipement financé par la Banque Mondiale (mais un accompagnement technique avec un financement modéré a été nécessaire pour adapter la pompe qui n'était pas correctement dimensionnée). Cette collaboration a permis de relancer les deux réseaux et de répondre à la demande en eau de la population alors que la saison sèche débutait et qu'une épidémie de choléra était en cours dans cette zone. De plus, après identification des difficultés à mobiliser du chlore pour traiter l'eau distribuée, (cout prohibitif de 10 USD/kg, en pénurie la plupart du temps), le projet a installé sur deux réseaux (R1 et R11) un système autonome de production de chlore. Fonctionnant à partir d'énergie photovoltaïque, ce système permet de convertir une saumure obtenue avec du sel de cuisine et de l'eau, en une solution d'Hypochlorite de Sodium concentrée à 6 g/L, ce qui permet de traiter quotidiennement les réseaux, respectivement 300 m³ et 150 m³ (réseaux R1 et R11.)

Une contrainte administrative pour la délivrance des visas, (suite à la nouvelle réorganisation de la DGDA), de l'équipe de foreurs (personnels expatriés mais qui étaient cependant déjà présents à Lubumbashi) a pu être résorbée après cependant un délai d'un mois. Le président du Comité de Pilotage a su apporter son soutien à ce processus.



3.4 Performance de l'output 2



3.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : La gestion communautaire est améliorée au travers de la consolidation et de l'appui à la constitution d'ASUREP.						
Indicateurs/marqueurs de progrès	Réseau	Valeur baseline	Valeur 2018	Valeur 2019	Cible 2019	Cible finale
Existence d'une convention de	R1 Lubilanji	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	R2 Disanka	Non	Non	Oui	Oui	Oui

délégation du service public de l'eau entre ASUREP et les ETD (commune-province)	R3 Bobumwa	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	R4 Nzaba	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	R5 Tshibombo T.	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	R6 Sankayi	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	R7 Katshimu	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	R8 Lupandu	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	R9 Busambi	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	R10 Dipa	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	R11 Butshimunyi	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	Comptes d'exploitation tenu (mensuellement)	R1 Lubilanji	0	?	12	12
R2 Disanka		0	?	12	12	12/an
R3 Bobumwa		0	?	6	12	12/an
R4 Nzaba		0	?	6	12	12/an
R5 Tshibombo T.		N/A	N/A	N/A	N/A	12/an
R6 Sankayi		N/A	N/A	N/A	N/A	12/an
R7 Katshimu		0	?	12	12	12/an
R8 Lupandu		N/A	N/A	N/A	N/A	12/an
R9 Busambi		N/A	N/A	N/A	N/A	12/an
R10 Dipa		N/A	N/A	N/A	N/A	12/an
R11 Butshimunyi		0	?	12	12	12/an
Qualité de l'eau (analyse bactériologique – contrôle interne)	R1 Lubilanji	Absence	Absence	Faible Risque	Faible Risque	Faible risque
	R2 Disanka	Absence	Absence	Faible Risque	Faible Risque	Faible risque
	R3 Bobumwa	Absence	Absence	Risque possible	Faible Risque	Faible risque
	R4 Nzaba	Absence	Absence	Risque possible	Faible Risque	Faible risque
	R5 Tshibombo T.	N/A	N/A	N/A	N/A	Faible risque
	R6 Sankayi	N/A	N/A	N/A	N/A	Faible risque
	R7 Katshimu	Absence	Absence	Risque probable	Faible Risque	Faible risque
	R8 Lupandu	N/A	N/A	N/A	N/A	Faible risque
	R9 Busambi	N/A	N/A	N/A	N/A	Faible risque
	R10 Dipa	N/A	N/A	N/A	N/A	Faible risque
	R11 Butshimunyi	Absence	Absence	Faible Risque	Faible Risque	Faible risque

3.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement : les activités sont			
	En avance	Dans les délais	Retardées ⁶	En sérieux retard ⁷
1. A0201 Les ASUREP sont mises en place, appuyées et renforcées pour leur bonne gestion		X		
2. A0202 Analyse périodique de la qualité de l'eau distribuée	X			
3. A0203 Diffusion des résultats et informations aux		X		

⁶ Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

⁷ Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

titulaires de droits				
4. AO204 Formation des membres de l'Inter ASUREP		x		

3.4.3 Analyse des progrès réalisés

Le suivi et plus particulièrement l'appui technique aux ASUREP ont permis la professionnalisation de leur secteur d'activité. Entre janvier et décembre 2019, les réseaux opérationnels ont désormais compris l'utilité de non seulement collecter les données d'exploitation de leur réseau mais aussi de les synthétiser, les présenter en graphique et les interpréter. Cela permet de déterminer les pertes financières dues aux fuites, aux distributions non rémunérées et aux volumes d'eau détournés (mauvais payeur, fraudeurs, etc.). De plus, les formations des techniciens des réseaux sur l'analyse bactériologique de l'eau ont permis aux ASUREP de monitorer périodiquement la qualité de l'eau servie (contrôles internes), ce qui permet de donner des indications sur l'efficacité du traitement mais aussi sur la qualité du réseau. Les données collectées sont maintenant présentées clairement dans les rapports d'exploitation mensuels, dont un format commun a été impulsé par le projet, afin de faciliter la lecture par les autorités (rapport trimestriel) mais aussi pour l'Inter ASUREP (organisme qui regroupe les PCA des ASUREP), dans l'optique progressivement de mettre en place un organisme de gestion centralisée plus performant.

L'implication des autorités en charge du Service Public de l'Eau (Communes, Mairie, Gouvernorat provincial) s'est matérialisée à travers la ratification d'une Convention de Délégation du Service Public de l'Eau, émanant elle-même de la Loi sur l'Eau, signée en 2015. Cette Convention constitue un progrès important par rapport à l'atteinte de l'Output 2 car aussi bien les ASUREP que les autorités perçoivent maintenant mieux leur rôle dans le Service Public de l'Eau. Cela permet de limiter les interférences non constructives, tout en permettant un regard transparent sur le fonctionnement des réseaux.

Un progrès significatif sur la prise de conscience communautaire, a également permis une avancée vers l'atteinte de l'Output 2. En effet, l'avantage incontesté de la gestion d'un réseau par une association communautaire, telle qu'une ASUREP, repose sur le fait que des comptes sont attendus par la Communauté. L'ASUREP assure une véritable cohésion sociale par son pilier central : Assemblée Générale des Délégués, qui comprend des membres issus de la Communauté bénéficiaire du Réseau. Le projet s'est assuré de redynamiser les Assemblées Générales et de leur faire prendre conscience du rôle essentiel qu'elles ont à jouer. Toutes les Assemblées Générales ont été rafraichies, c'est-à-dire que les membres ont été resélectionnés, à partir d'un tirage au sort des candidats volontaires, sur base d'une répartition géographiquement représentative (pour chaque rue, chaque quartier...). Le jalon intermédiaire d'amélioration de la redevabilité à la Communauté a été franchi. Une situation emblématique vaut la peine d'être mentionnée dans ce rapport : il s'agit de la révocation du Conseil d'Administration (organe de représentation d'une ASUREP) par l'Assemblée Générale du R2, lorsque le rapport de la Commission de Contrôle qui a été soumis à l'AG a fait mention de mauvaise gestion financière (principalement) par certains membres du Conseils d'Administration. Il s'agit d'un résultat inattendu positif dans la droite ligne de l'atteinte de l'Output 2 : amélioration de la gestion communautaire.

Un autre progrès vers l'Output 2 est la mise en place de l'infrastructure de paiement mobile pour les bidons d'eau dans le R1, choisi comme réseau pilote. La formation à ce nouveau mode de paiement a été faite aux fontainiers en fin d'année et les premiers paiements mobiles sont prévus dès janvier 2020.

3.5 Performance de l'output 3



3.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : Les pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement sont améliorées						
Indicateurs/marqueurs de progrès	Réseau	Valeur baseline	Valeur 2018	Valeur 2019	Cible 2019	Cible finale
Synergie avec un comité d'hygiène présent dans le périmètre du réseau (oui/non)	R1 Lubilanji	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	R2 Disanka	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	R3 Bobumwa	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	R4 Nzaba	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	R5 Tshibombo T.	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	R6 Sankayi	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	R7 Katshimu	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	R8 Lupandu	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	R9 Busambi	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	R10 Dipa	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	R11 Butshimunyi	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Des équipements liés à l'assainissement et à l'hygiène individuels sont réalisés	R1 Lubilanji	Non	Non	1 type éqpt	1 type éqpt	2 types éqpt
	R2 Disanka	Non	Non	1 type éqpt	1 type éqpt	2 types éqpt
	R3 Bobumwa	Non	Non	1 type éqpt	1 type éqpt	2 types éqpt
	R4 Nzaba	Non	Non	1 type éqpt	1 type éqpt	2 types éqpt
	R5 Tshibombo T.	Non	Non	1 type éqpt	1 type éqpt	2 types éqpt
	R6 Sankayi	Non	Non	1 type éqpt	1 type éqpt	2 types éqpt
	R7 Katshimu	Non	Non	1 type éqpt	1 type éqpt	2 types éqpt
	R8 Lupandu	Non	Non	0 type éqpt	1 type éqpt	2 types éqpt
	R9 Busambi	Non	Non	0 type éqpt	1 type éqpt	2 types éqpt
	R10 Dipa	Non	Non	1 type éqpt	1 type éqpt	2 types éqpt
	R11 Butshimunyi	Non	Non	1 type éqpt	1 type éqpt	2 types éqpt

3.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement : Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées ⁸	En sérieux retard ⁹
1. A0301 Actions/formations pour la promotion de l'hygiène et bonne utilisation de l'eau potable	X			

⁸ Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

⁹ Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2. AO302 Actions démonstratives pour améliorer les conditions d'assainissement		x		
--	--	---	--	--

3.5.3 Analyse des progrès réalisés

Sur base des enseignements tirés de l'enquête baseline faite dans des échantillons de population de chaque réseau, nous avons identifié des gaps dans l'accès au savon pour se laver les mains, accès à de l'eau courante pour se laver les mains et contamination/recontamination de l'eau à la maison. Par ailleurs, d'après une enquête et concertation avec les femmes et filles des zones d'intervention, nous nous sommes rendus compte qu'il y avait un sérieux déficit de moyen pour gérer hygiéniquement et à bon prix les périodes menstruelles (en raison du prix exorbitant des serviettes à usage unique, la plupart des adolescentes et femmes ont recours soit à des tampons locaux, constitués manuellement à partir de ouate, ou alors, plus fréquemment, de bout de tissu ou pagne réutilisé). Dans ces deux cas, l'hygiène correcte n'est pas assurée, et cela impacte ces adolescentes et femmes pour notamment, aller à l'école ou assurer des activités en dehors du domicile.

Nous avons opté d'orienter notre intervention sur l'identification d'artisans locaux existants afin de les accompagner, soit en renforçant leur productivité (support en équipement), soit en renforcement des capacités. Les premiers progrès réalisés concernent le savons, produit à partir de matériaux locaux. Depuis le démarrage des activités (aout 2019), plus de 5000 savons ont été vendus directement aux utilisateurs des réseaux d'eau soutenus par le projet. Ce résultat est la conséquence de l'identification d'un réseau de Relais Communautaire (RECO), en synergie avec les DPS et les ASUREP. Le projet a en effet décidé de focaliser ses efforts sur le goulot d'étranglement principal, à savoir la distribution en détail. Les RECO ont participé à des ateliers de sensibilisation organisés par le projet et ont été équipés avec des outils de sensibilisation (sur l'utilisation du savon en premier lieu).

Un facteur de risque dans le succès de ce projet est la qualité variable des articles d'hygiène. Il semblerait que la qualité du troisième batch de savon ait été moins satisfaisante. Cela pourrait entacher le succès de l'Output 3, donc des actions ont été prises afin d'informer les producteurs à maintenir une qualité exemplaire, surtout que leurs commandes ont maintenant triplé.

Les activités de production/distribution de tippy tap (système de lavage des mains réalisés à partir de matériaux locaux ou de récupération) ainsi que de serviettes hygiéniques de haute qualité à bas prix, seront mises en œuvre dès les premiers mois de l'années 2020 (les appels d'offres ont été lancés en novembre 2019).



Projet serviettes menstruelles haute qualité



Projet tippy tap-lavage des mains à pédale



3.6 Performance de l'output 4



3.6.1 Progrès des indicateurs

Output 4 : Les leçons pertinentes des expériences de maîtrise d'ouvrage et de gestion communautaire sont capitalisées et disséminées					
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur baseline	Valeur 2018	Valeur 2019	Cible 2019	Cible finale
Notes de capitalisation Interne/Externe Enabel	N/A	0	1	1	1/an

3.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement : Les activités sont			
	En avance	Dans les délais	Retardées ¹⁰	En sérieux retard ¹¹
1. AO401 Capitalisation		X		
2. AO402 Communication - visibilité		X		

3.6.3 Analyse des progrès réalisés

Une note de capitalisation sur les systèmes de production d'Hypochlorite de Sodium (chlore liquide, non stabilisé) pour le traitement de l'eau de distribution in situ a été publiée. Elle a été présentée au Comité de Pilotage qui l'a accueillie avec intérêt.



¹⁰ Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

¹¹ Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises

Des actions de communication ont été prises le jour de la Journée Internationale de l'Eau (22 mars), journée au cours de laquelle une troupe de théâtre a réalisé une pièce devant plus de 1000 usagers du réseau R7. D'autres acteurs du secteur de l'eau, comme Solidarités International, ont également participé activement avec un concours dessin dans les écoles avoisinantes et des séances de sensibilisation.

Journée Mondiale de l'Eau



Séance de sensibilisation Centre d'Application EDUKOR, Ville de Mbuji Mayi

4 Suivi budgétaire

Le taux d'exécution de l'intervention est de 28% comparé au budget initial. Les décaissements les plus importants auront lieu en 2020 et début 2021 (travaux de forages et solarisation de 5 à 7 réseaux supplémentaires).

Une rallonge budgétaire d'un (1) Million d'EURO a été allouée au Projet Eau MJM. Cette proposition a été soumise au COMPAR 2019 et validée par le COPIL 2019. Le budget est donc validé et imputé dans la planification financière/suivi budgétaire du projet. Il est à noter que les activités d'accompagnement par le projet ont été prolongées également jusqu'en juin 2022.

L'allonge budgétaire va essentiellement permettre d'améliorer/diversifier la source d'énergie des réseaux, grâce à un équipement photovoltaïque. Cela a un impact direct sur la durabilité (maintenance moindre et plus facile à mettre en œuvre) mais aussi sur l'Outcome, car le prix de l'eau actuellement grevé par le prix élevé du carburant nécessaire au fonctionnement des générateurs thermiques, sera revu à la baisse, et donc, probablement devrait favoriser la consommation.

RESULTATS	BUDGET TOTAL (initial)	DEPENSES				Solde budgétaire	Tx par Résultat
		Année 2017	Année 2018	Année 2019	Budget Consommé		
R1	3 624 000	7 668	71 074	613 103	691 845	2 932 155	19%
R2	112 000	0	6 271	24 761	31 032	80 968	28%
R3	70 000	0	0	14 275	14 275	55 725	20%
R4	55 000	0	334	10 955	11 289	43 711	21%
Réserve budgétaire	38 100	0	0	0	0	38 100	
Moyens généraux	2 250 900	120 460	440 979	415 606	977 045	1 273 855	43%
Total	6 150 000	128 128	518 658	1 078 700	1 725 486	4 424 514	28%
Taux d'exécution/An	100%	2%	8%	18%	28%		

5 Risques et problèmes

Un risque additionnel a été ajouté en 2019. Il s'agit d'un risque ayant trait à la disponibilisation des documents administratifs pour que les équipes internationales des entreprises soumissionnaires se déploient à Mbuji Mayi. Lors du suivi de la mobilisation de l'entreprise, une équipe du projet s'est rendue au siège de l'entreprise de forage à Lubumbashi. Le staff international était déjà présent. Cependant, lors de leur arrivée à Mbuji Mayi, la Direction Générale des Migrations ne leur a pas accordé le droit de travailler à Mbuji Mayi sous prétexte que leurs visas n'étaient pas conformes. Presqu'un mois de délai a été nécessaire pour la mise en conformité de leur document à Kinshasa, alors qu'ils étaient autorisés à rester à Lubumbashi.

Gestion des Risques

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Le nombre de forages productifs à réaliser (minimum 4) n'est pas atteint pour cause de problèmes techniques et / ou financier.	01/01/2018	OPS	Moyen	Haute	Haute

Traitement des risques		Suivi des risques		
Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
Le risque financier est mitigé car il ne devrait pas y avoir de surplus nécessaire en raison du cahier des charges du DAO qui impliquait déjà la mobilisation d'un équipement de haute qualité et robustesse.	Lucas Cornet	31/07/2019	Levées des tranches conditionnelles relatives à la reconnaissance géophysique et aux forages de reconnaissance	En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Le budget réel des travaux risque de dépasser le budget estimé, notamment pour la réhabilitation des réseaux secs dont l'état est difficilement perceptible comme l'eau n'y a jamais circulé.	12/01/2018	OPS	Moyen	Moyen	Moyen

Traitement des risques		Suivi des risques		
Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
Evaluation précoce de l'état des réseaux avec une mise en eau par camion-citerne dès démarrage du chantier de forage (avenant au contrat) afin d'affiner l'état des besoins	CORNET Lucas	N/A	Planification de la mise en eau dans le courant du mois de février 2019	Prévu

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
La date de fin d'exécution du projet s'est rapprochée de la date de la fin de la Convention Spécifique	12/01/2018	OPS	Haute	Moyen	Haute

Traitement des risques		Suivi des risques		
Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
Assurer que tous les marchés importants sont bien lancés à temps et limiter autant que possible les autres délais	CORNET Lucas	31/12/2021		En cours
Plaidoyer et informer la Coordination/COPIL	PROD'HOMME J.	N/A		En cours

--	--	--	--	--

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Implication faible des autorités locales et provinciales	01/01/2019	DEV	Moyen	Haute	Haute

Traitement des risques		Suivi des risques		
Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
<p>-Les Conventions de Délégation du Service Public de l'Eau ont été signées par le gouverneur, les communes ainsi que les ASUREP afin d'impliquer les autorités au mieux.</p> <p>-Il est systématiquement fait appel aux bourgmestres pour les réunions d'AG des ASUREP ainsi que le renouvellement de ces dernières.</p> <p>-Rencontre des autorités décentralisées (inspecteur du Ministère du Développement Rural et inspectrice de l'Energie et de l'Hydraulique) pour anticiper la ratification du document par les ETD</p>	BIYEMPO Lambert	31/10/2019	Un contact permanent avec les autorités est assuré	En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
La maintenance des installations n'est pas assurée après la mise en service	01/01/2019	DEV	Moyen	Haute	Haute

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
Données à évaluer à chaque réunion de la Coordination Mise en place de mécanismes de stratégie de sortie de l'appui	CORNET Lucas	31/12/2021		En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Les visas nécessaires aux staffs internationaux des entreprises impliquées dans la réalisation des activités du Projet sont accordés tardivement ou non accordés par les autorités.	01/10/2019	OPS	Moyen	Haute	Haute

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
S'assurer que le risque est résorbé avec l'entreprise de forage Solutions for Africa. Impliquer le protocole Enabel/Ambabel ou le SG du Ministère du Développement Rural en cas de blocage ou de demande de l'entreprise.	CORNET Lucas	30/06/2020		En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Le projet d'adduction hydraulique cofinancé par la BAD et la KfW pour permettre à moyen terme (5-8 ans) à la REGIDESO d'approvisionner les réservoirs des ASUREP implique que le prix de l'eau demandé par la REGIDESO est moins cher que celui demandé par les pompages exploités par les ASUREP.	01/08/2019	OPS	Faible	Haute	Moyenne

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
Contact avec les intervenants des projets afin d'exploiter toutes les synergies possibles, renforcement de la capacité de gestion des ASUREP et solarisation de la plupart des mini-réseaux.	CORNET Lucas	N/A		En cours

Gestion des Problèmes

Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
Manque de temps pour accompagner les ASUREP. L'accompagnement des ASUREP n'est effectif que lorsque les réseaux fonctionnent et que les travaux sont terminés.	12/02/2019	OPS	Moyen

Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
L'accompagnement des ASUREP dont les réseaux sont déjà opérationnels est plus efficace. L'accompagnement des ASUREP dont les réseaux sont secs devra débuter rapidement après les travaux de forage.	BIYEMPO Lambert	31/08/2020	Déjà plusieurs ateliers conjoints avec les ASUREP des réseaux secs réalisés	En cours
Prolongation jusqu'en juin 2022 des activités de suivi des ASUREP suite à la réception de l'allonge budgétaire pour la période de transition.	CORNET Lucas	30/06/2022		En cours

Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
Les parcelles ou terrains sur lesquels devront être érigés les ouvrages ne sont pas rendus disponibles à temps.	13/10/2018	DEV	Moyen

Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
Convention de Délégation du Service Public de l'Eau ratifiée par tous les protagonistes en mai 2019. Cela permet aux Délégués d'établir leurs infrastructures hydrauliques plus facilement.	BIYEMPO Lambert	16/05/2019	Bien que ce dossier soit ratifié, un suivi, par le biais d'ateliers conjoints avec les autorités est toujours en cours.	Accompli

Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
Rareté des produits pétroliers et manufacturés, des matériaux (conduites, ciment, fer à béton etc...)	13/10/2018	DEV	Moyen

Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
Mention des difficultés logistiques dans le DAO des travaux de forages et attention particulière à ce point pour l'attribution du marché.	CORNET Lucas	30/06/2020		En cours

Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
Difficulté pour trouver des ressources humaines nationales et internationales compétentes	01/01/2018	OPS	Moyen

Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
L'offre de service (distribution à la BF, horaire d'ouverture, mode de paiement, gestion communautaire...) ne répond pas à la demande des usagers	14/10/2018	DEV	Moyen

Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
Analyse des débits d'exploitation des forages qui limitent physiquement la consommation des ménages. Analyse des rendements réseau afin d'essayer de les améliorer.	CORNET Lucas	N/A	Afin de calculer les rendements réseaux, il faut des données précises sur les index de production et de vente. Les informations sont collectées par l'équipe technique depuis février 2019 (démarrage réel des activités programmatique).	En cours

Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
La qualité des infrastructures réalisées est mauvaise	01/01/2019	DEV	Moyen

Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
Implication d'un Bureau d'Etudes externe pour faciliter le suivi qualité	CORNET Lucas	30/10/2020	Le Bureau d'Etudes GAUFF Ingénieure a été sélectionné pour suivre l'exécution du marché de forages.	En cours

Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
Les utilisateurs refusent de payer pour l'eau en milieu urbain	14/10/2018	DEV	Faible

Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
Activités de sensibilisation des ASUREP qui doivent démontrer que l'eau fournie est de meilleure qualité et a un cout	BIYEMPO Lambert	N/A		En cours

Solarisation progressive des réseaux afin de diminuer le cout du bidon	CORNET Lucas	30/11/2019		En cours
--	-----------------	------------	--	----------

Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
Risque de voir des clivages politiques ou ethniques interférer dans la gestion communautaire	14/10/2018	DEV	Faible

Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
Travail de sensibilisation auprès des ASUREP afin d'assurer un renouvellement inclusif du personnel exécutif. Travail de sensibilisation auprès des ETD qui ont délégué le Service Public de l'Eau	BIYEMPO Lambert	N/A		En cours

Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
Fragilité des structures locales de gestion des points d'eau par rapport à l'appréciation initiale	14/10/2018	DEV	Moyen

Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
Formations et suivis des ASUREP et Délégués en charge du Service Public de l'Eau afin de renforcer les capacités. Lancement d'un projet pilote de paiement de l'eau par téléphone (Orange Money-Airtel Money-Mpesa).	BIYEMPO Lambert	N/A	La DP pour paiement du service de l'eau par téléphone mobile a été finalisée en Q1 2019 et lancée en Q2 2019 auprès des opérateurs téléphoniques du pays.	En cours

6 Synergies et complémentarités

6.1 Avec les autres interventions du portefeuille

Le Projet Eau exécuté à Mbuji Mayi n'est pas rattaché explicitement à la Coordination Provinciale Enabel au Kasai Oriental, cependant des possibles synergies ont été explorées avec le Projet EDUKOR (Education et Insertion Professionnelle).

Une tentative de synergie a été faite au niveau de la production de savon avec des matériaux locaux, une initiative implémentée par EDUKOR à Ngandadjika. Cependant, la localisation géographique a été jugée trop contraignante pour exporter les savons vers les zones d'intervention du Projet Eau, à Mbuji Mayi. Le coût du transport grèverait le coût du produit final et aurait impacté la mise en place d'une filière durable. Un projet de renforcement d'un producteur local à Mbuji Mayi a été considéré, avec des résultats des plus encourageants.

Le Projet EDUKOR a été impliqué dans un projet de réalisation de serviettes hygiéniques lavables. La session d'information de l'appel d'offre a été animée par l'Intervention Manager EDUKOR. Les entreprises et individus pré-ciblés pour cet appel d'offres étaient en grande majorité issus des Centres d'Application mis en place par EDUKOR. De plus, il était mentionné dans l'Appel d'Offre qu'il était demandé d'insérer de jeunes formés à la technique de coupe et couture afin de réaliser ce projet.

Une autre synergie pour projet de mobilité des bidons d'eau est prévue dans le courant de l'année 2020. Une expertise technique pour la réalisation de fosses de récupération d'eau de pluie à grande capacité à la vue de fort potentiel de toiture existante ainsi que de l'installation d'une pompe photovoltaïque a été proposée à EDUKOR pour le centre des inspecteurs provinciaux (exécuté en consortium par Enabel et USAID).

6.2 Avec les projets pour tiers

N/A

6.3 Autres synergies et complémentarités

Le projet a occupé une place active dans les réunions du Cluster WaSH et a participé à plusieurs reprises à des ateliers organisés par d'autres partenaires (OCHA, GIZ...).

Lors de la Journée Internationale de l'Eau (22 mars 2019), une activité a été mise en œuvre sous le leadership du Projet Eau Enabel et d'autres acteurs de l'eau s'y sont joints (UNICEF, OMS...) dont certains ont pris une position très active (Solidarités International).

Enabel prend aussi part à chaque organisation des réunions du Cadre de Concertation sur l'Eau organisées par la Cheffe de Division de l'Hydraulique et Electricité.

7 Thèmes transversaux

7.1 Environnement et changement climatique

Un support de sensibilisation innovant a été développé par le projet. Il s'agit d'une bande dessinée dont l'un des thèmes est la gestion des déchets. Des sensibilisations réalisées par les RECO (Relais Communautaires de la DPS) sont faites à travers les zones d'intervention.

L'allonge budgétaire d'un (1) million d'Euro allouée au Projet EAU MJM a permis de lancer une première expérience pilote pour la solarisation de deux réseaux. Au-delà de l'amélioration de la durabilité (les générateurs thermiques sont compliqués et chers à maintenir), de l'amélioration de l'accessibilité à la ressource en eau (le prix du gazole est responsable de la moitié du prix du bidon d'eau vendu), la transition vers un système photovoltaïque diminue sensiblement les émissions de gaz à effet de serre. Il est également utile de mentionner que les pièces moins durables, telles les batteries, ne sont pas prévues dans le projet. Le pompage de l'eau se fait au fil du soleil (les générateurs restent prévus en back up).

7.2 Genre

Au-delà des objectifs d'équilibrer le genre dans les ASUREP au niveau exécutif (les ASUREP comportent en 2019 deux présidentes et une Vice-présidentes de Conseil d'Administration sur 11), un important projet visant à améliorer l'hygiène menstruelle a été lancé fin 2019. Il s'agit d'un projet de production et revente de serviettes hygiéniques destinées aux adolescentes et femmes afin d'améliorer la gestion des menstruations et de prévenir les problèmes hygiéniques qui y sont corrélés. Des serviettes réutilisables, produites localement, de bonne qualité et à bas coûts seront mises en ventes dans les différentes zones d'intervention. Les revendeurs seront les RECO (Relais Communautaires) de la Division Provinciale de la Santé (DPS) qui ont été formés par le projet et sont munis d'outils de sensibilisation. Une première commande de 4000 serviettes (40% pour flux important et 60% pour flux normal) devrait être livrée en janvier-février 2020.

7.3 Digitalisation

Une initiative de paiement mobile de l'eau a été lancée dans un réseau pilote (R1) qui comporte environ 50,000 usagers. C'est la filiale de Vodacom (Vodacash) qui a été retenue pour exécuter ce marché en utilisant la technologie existante (marché exécuté gratuitement). Les usagers sont invités à payer le bidon d'eau de 25 L à 100 CDF à l'aide de leur téléphone portable (application MPESA, qui fonctionne sur le réseau mobile, pas besoin d'internet). Afin d'encourager les utilisateurs à se convertir à ce système, ils peuvent bénéficier de recharge de la batterie de leur téléphone gratuitement et ils paient l'eau à un tarif avantageux (ce qui sera possible en monnaie virtuelle). Ce projet permet d'éviter les risques de vols et encourage vers plus de transparence et de redevabilité.

7.4 Emplois décents

Le projet a identifié en partenariat avec la DPS et avec les ASUREP, des RECO (Relais Communautaires) afin de vendre en détail les différents articles conçus sous l'impulsion du projet. Comme la seule intervention du projet se limite au renforcement de capacités des artisans locaux ou à passer une première commande d'articles afin d'assurer la promotion marketing des articles, les RECO bénéficient d'une source de revenu complémentaire non négligeable, car à

chaque vente, ils arrivent à dégager un petit bénéfice fixé. Ils investissent donc eux-mêmes directement chez les producteurs locaux.

On doit également mentionner, tous les emplois générés par les organes de gestion des ASUREP (gérant, comptable, plombier, fontainier) sans qu'ils s'agissent de contrat de travail en tant que tel, ces emplois totalisent un nombre de (6 réseaux x 50 pers) 300 personnes à minima l'un des rares secteurs d'emplois formels dans ces quartiers périphériques.

8 Leçons apprises

8.1 Les succès

Les succès atteints cette année se relatent très majoritairement à l'atteinte des Output 2 et 3.

L'accompagnement communautaire pour raviver les Assemblées Générales des ASUREP a permis de faire prendre conscience à la communauté son rôle de pilier de l'ASUREP. Cela s'est remarqué aussi par la destitution d'un Conseil d'Administration suite à un rapport de la Commission de Contrôle exigé par l'Assemblée Générale. Cela démontre la vivacité, le sens des responsabilités et une compréhension du rôle à jouer de l'Assemblée Générale, suite à la session de sensibilisation faite par le projet (sur base des articles des statuts types des ASUREP et de la Convention de Délégation du Service Public de l'Eau, qui émane du Ministère de Développement Rural).

La production locale de savon et la distribution aux bénéficiaires des réseaux d'eau potable a extrêmement bien démarré (rapide mouvent d'achat dès lancement des premiers mois) et laisse augurer un succès qui dépasse largement les objectifs fixés, déjà très ambitieux. Le projet a décidé de concentrer ses efforts sur le goulot d'étranglement qui a lieu dans l'écoulement de la marchandise en détail. Bien que les producteurs aient la capacité de produire des articles de qualité, la marchandise n'était écoulee que de manière conventionnelle dans les marchés, les prix de vente étaient par conséquent surévalués de manière à permettre un bénéfice aux vendeuses. Le projet a d'abord identifié et évalué les producteurs locaux dispersés à travers la ville. Deux producteurs ont été renforcés en équipement : un faible investissement de 400 USD leur a permis d'améliorer significativement leur productivité, et donc de diminuer les couts de production. Un accord de revente a été passé afin de vendre les savons à un prix en gros à 200 CDF pièce. Le projet a ensuite identifié des agents communautaires parmi les réseaux et a soutenu un rapprochement entre ces agents dépendant de la DPS et les ASUREP. Ces agents bénévoles ont été formés et ont reçu un kit de sensibilisation innovant. Lors de leur sensibilisation, ils peuvent vendre des savons à un prix fixe et transparent de 50 CDF. Ils dégagent donc une petite marge bénéficiaire qui les encourage à assurer leurs sensibilisations. Cela contribue durablement au processus de changement qui vise à améliorer les conditions sanitaires des bénéficiaires.

8.2 Les défis

La réussite des forages reste bien entendu le défi majeur vu les échecs cumulés de l'ancien projet. Le défi est relevé par le projet, les moyens techniques, financiers sont mis à disposition, les équipes sont présentes, cela restera l'enjeu de 2020.

Alors qu'un jalon a été atteint lors de la signature de la Convention de Délégation du Service Public de l'Eau, nous nous sommes rendu compte que les autorités communales, ainsi que la mairie ont parfois interprété les textes de manière trop rigide, et se sont parfois immiscés dans la

gestion des délégataires. Des séances d'information ont à cet effet été planifiées par le projet, ainsi que des rencontres plus fréquentes et soutenues avec les autorités de manière à mieux cadrer les rôles et prérogatives de chaque partie.

La réaction des autorités constitue une leçon apprise. A l'avenir, plus d'attention sera portée aux interprétations que peuvent avoir les uns et les autres en planifiant dès le jour 1 des sessions explicatives et pratiques afin d'assurer que l'audience puisse voguer dans la même direction.

8.3 Questions d'apprentissage stratégique

Une avancée stratégique est la mise en place d'une démarche économique déterminée à identifier les goulots d'étranglement dans la filière commerciale d'une marchandise. La présence d'un goulot se répercute sur toute la filière. L'identifier et trouver la parade ont été des démarches cruciales qui ont permis au projet d'écouler plus de 3000 savons par mois dès le lancement du projet, et ce dans des zones qui n'en achetaient pas (ou en tout cas, pas ce savon).

Nous proposons d'étudier cette filière sur une plus longue durée et de dresser une note de capitalisation fin 2020 illustrant les démarches suivies par le projet.

8.4 Synthèse des enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
<i>Assurer une juste communication, notamment sur les rôles de chacun des acteurs du système de gestion reste capitale</i>	<i>AG/CA et Unité de gestion de l'ASUREP, Commune (déléguant)</i>
<i>Lorsqu'un accord qui implique des modifications substantielles de comportement ou d'organisation est conclu, il faut à un stade précoce, assurer que les parties prenantes soient bien informées concrètement des rôles et prérogatives de chaque partie, avant que les interprétations personnelles puissent être potentiellement dommageables.</i>	<i>Interventions</i>
<i>L'adoption d'une démarche économique déterminée à identifier les goulots d'étranglement globaux d'une filière commerciale permet d'augmenter les chances de réussite d'un projet, plutôt que de se limiter à certains volets</i>	<i>Interventions</i>

9 Pilotage

9.1 Modifications apportées à l'intervention

La seule modification apportée à l'intervention réside dans le budget qui a bénéficié d'une augmentation budgétaire d'un million d'euro supplémentaire, sans modification de la période de la convention spécifique. Cette rallonge budgétaire a été validée par le COMPAR fin 2019 ainsi que par le COPIL qui s'est tenu fin novembre 2019.

9.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décision		
Décision prise	Période d'identification	Source
D12/RDC1620211 - Le COPIL a entériné l'avenant au DTF avec les rallonges budgétaires et les planifications comme présentées avec les durées proposées incluant la prolongation des contrats des équipes, conformément aux planifications financières révisées présentées au COPIL 2019 (PV en cours de signature)	27/11/2019	COPIL 2019

Action			Suivi	
Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
N/A	Président du COPIL	27/11/2019	100%	Accompli

Décision		
Décision prise	Période d'identification	Source
D13/RDC1620211 - Le site internet du Ministère de Développement Rural sera bientôt opérationnel et le Secrétaire Général invite le Programme Eau à poster toutes publications qu'il aura à communiquer dans le cadre de son programme	27/11/2019	COPIL 2019

Action			Suivi	
Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
A13/D13/RDC1620211 - Communiquer les liens de publication sur les réseaux sociaux au Ministère du Développement Rural	Projet	30/06/2019	0%	En cours

9.3 Réorientations stratégiques envisagées

Constatant les difficultés de gestion des mini réseaux, l'opportunité de la solarisation progressive de certains réseaux devrait permettre à l'intervention de mettre en place un organe de gestion commun à tous ces réseaux et dépendant directement de l'Inter ASUREP.

Les activités liées à l'hygiène pour l'atteinte de l'Output 3 vont être maintenues et renforcées, notamment avec de réelles synergies avec le programme EDUKOR. Il s'agit donc d'un renforcement et d'une mise à l'échelle de la stratégie mise en place en 2019.

L'intervention va également s'atteler à améliorer ses techniques de communication pour le développement (Output 4) de manière à assurer que les messages véhiculés par le projet sont bien réceptionnés et compris. Cette réorientation sera articulée avec les inputs de la Chargée de Communication du Projet Eau.

Reprise de contact avec les autorités en charge de l'eau à Mbuji Mayi, notamment les ministères provinciaux du Développement Rural et de l'Energie, ainsi que du Gouvernorat. Un sujet à porter sur la table de discussion sera la « régie » prônée par la GIZ afin d'assurer qu'il s'agisse d'un organe pertinent et constructif dans le cadre de la gestion de l'eau potable.

9.4 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Mise en place d'un organe de gestion qui chapeaute globalement les ASUREP (suivi et pertinence du rapportage, mise en commun des recettes et dépenses (notamment en raison de l'implantation des projets photovoltaïques) afin d'atteindre le changement escompté par l'Output 2.	Projet Eau et Inter ASUREP	Q4 2020
Poursuite de la stratégie mise en place en 2019 concernant l'implémentation des activités liées à l'hygiène (mise en place d'un réseau de revendeurs dans les zones d'intervention du projet par l'intermédiaire des agents communautaires partenaires des ASUREP) afin d'atteindre l'Output 3	Consultants du Projet et Chargé de l'Ingénierie Sociale	Q4 2020
Renforcement de la synergie avec le programme provincial EDUKOR dans l'atteinte de l'Output 3	Chef du Projet Eau et du Projet EDUKOR	Q4 2020
Amélioration de la communication pour le développement et communication sur le site web du Développement Rural (Output 4)	Chef du Projet Eau et COPIL 2019	Q4 2020
Prise de contact assidue avec les autorités provinciales en charge de l'eau en ville de Mbuji Mayi afin de notamment assurer que la « régie » prônée par la GIZ soit un organe pertinent et non un frein à la gestion de l'eau potable dans la Province du Kasai Oriental	Ministre provincial des Ressources Hydrauliques et Electricité ; Ministre provincial du Développement Rural, Gouvernorat et COPIL	Q4 2020

10 Annexes

10.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C'ni de 'D'= A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	D
			X		
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
X	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			
2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C'ni de 'D'= A ; Deux fois un 'B', pas de 'C'ni de 'D'= B ; Au moins un 'C, pas de 'D'= C ; Au moins un 'D'= D</i>					

Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale		A	B	C	D
				X	
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?					
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.			
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.			
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.			
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.			
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?					
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.			
	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.			
X	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.			
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.			
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?					
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.			
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.			
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.			
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.			

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note		A	B	C	D

totale			X		
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?					
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.			
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.			
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.			
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.			
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?					
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.			
X	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.			
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.			
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.			

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C, pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale		A	B	C	D
			X		
4.1 Durabilité financière/économique ?					
X	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			

	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?		
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
X	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?		
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
X	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.

D

L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

10.2 Cadre logique et/ou théorie de changement mis à jour

Objectif général / Objectifs spécifiques					
<p>OG : Les conditions de vie des populations péri-urbaines de Mbuji Mayi sont améliorées grâce à un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement</p> <p>OS : L'accès durable à l'eau potable est garanti et les comportements en matière d'hygiène sont améliorés dans les quartiers périphériques de la ville de Mbuji Mayi</p> <p>Indicateurs : Consommation spécifique avec une cible à 10 Litres/jour/habitant</p>					
Résultat / Sous-résultat	Indicateurs	Baseline 2018	Cible finale 2022	Sources de vérification	Hypothèses / commentaires
<p>R1 : La consolidation, l'amélioration technique et le parachèvement des systèmes d'eau potable dans la ville de Mbuji Mayi sont réalisées selon les règles de l'art et avec les technologies appropriées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réseaux réhabilités • Nombre de forages réhabilités • Nombre de bornes fontaines mises en service 	<ul style="list-style-type: none"> • 4 réseaux fonctionnels sur 11 • 4 forages fonctionnels sur 11 • 125 bornes fontaines en service sur 341 	<ul style="list-style-type: none"> • 11 réseaux fonctionnels sur 11 • 10 forages fonctionnels sur 11 • 216 bornes fontaines réhabilitées 	<ul style="list-style-type: none"> • PV de réception provisoire de travaux, PV de réception définitive (fin de période de garantie) 	<ul style="list-style-type: none"> • L'eau des aquifères est exploitable, et de qualité et quantité suffisantes • Les communautés bénéficiaires, l'administration & autorités locales sont motivées et prêtes à collaborer
<p>R2 : La gestion communautaire est améliorée au travers de la consolidation et de l'appui à la constitution d'ASUREP</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'ASUREP est opérationnelle • Les statuts des ASUREP sont disponibles et notariés avec autorisation de fonctionnement • Nombre d'AG tenues annuellement et PV disponible • Proportion de femmes dans le CA • Existence d'une convention de délégation entre ASUREP et commune • Une distribution en eau annuelle sans longue période d'arrêt est assurée • Compte d'exploitation tenu • Qualité bactériologique de l'eau jugée satisfaisante 	<ul style="list-style-type: none"> • 25% des ASUREP opérationnelles • 11 ASUREP avec statuts conforme • 1 AG tenue par an par ASUREP fonctionnelle • Environ 10% • 0 Convention • Pas d'information • Pas d'information • Pas d'information 	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des ASUREP opérationnelles • 11 ASUREP avec statuts conforme • 2 AG tenues par an par ASUREP fonctionnelle • Au moins 25% • 11 Conventions • Au moins 310 J cumulés • 12 rapports/an • 12 rapports d'analyse (dans le rapport d'exploitation mensuel) 	<ul style="list-style-type: none"> • Statut ASUREP • PV de réunion AG + vérification • Organigrammes validés • Conventions signées • Rapport de compte d'exploitation • Rapports • Rapports 	<ul style="list-style-type: none"> • Les communautés de la zone d'intervention sont suffisamment motivées • Les élections futures permettront de désigner des responsables des entités administratives responsables et impliqués • Les futurs élus des entités administratives ne vont pas nuire à la mise en œuvre du Projet • On trouve suffisamment de membres d'ASUREP qui disposent d'assez de capacités ou de pré requis • Le Projet développe des synergies avec d'autres projets d'initiatives communautaires.

<p>R3 : Les pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement sont améliorées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement sont améliorées • Existence et synergie avec un comité d'hygiène présent dans le périmètre du réseau • Nombre de cas de maladies hydriques (choléra, fièvre typhoïde, diarrhée simple) • Campagne de sensibilisation à l'hygiène et santé réalisée • Des équipements liés à l'assainissement et l'hygiène individuels sont réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de bonnes pratiques • Pas de comité d'hygiène présent • 60 606 cas reportés globalement • Pas de campagne réalisée • Pas d'équipement 	<ul style="list-style-type: none"> • Les utilisateurs des réseaux ont un accès aisé à des articles d'hygiènes • Comité d'hygiène présents dans chacun des 11 réseaux • Cas diminué de moitié • Campagne réalisée par RECO 2 fois par an • Articles d'hygiène et assainissement vendu à au moins un dixième de la population 	<ul style="list-style-type: none"> • Monitoring des producteurs et RECO identifiés • Protocoles d'accord signés entre ASUREP et RECO DPS • Enquête épidémiologique mise en place • Contrôles terrain • Suivi des journaux des producteurs et BDD des RECO 	<ul style="list-style-type: none"> • Coopération active de la DPS pour s'impliquer dans les comités d'hygiène des aires de santé sur lesquelles se trouvent les réseaux d'eau potable • Les comités sont acceptés par la population • La stabilité politique et sécuritaire permet aux comités de fonctionner • La cohésion entre les membres est forte et stable pour assurer la pérennité des comités
<p>R4 : Les leçons pertinentes des expériences de maîtrise d'ouvrage et de gestion communautaire sont capitalisées et disséminées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de note de capitalisation • Nombre de réunions, ateliers et/ou visites d'échange de capitalisation 	<ul style="list-style-type: none"> • 0 • 0 	<ul style="list-style-type: none"> • 4 • 4 	<ul style="list-style-type: none"> • Note de capitalisation • PV participation 	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet reste à l'écoute des évolutions relatives à la réforme du secteur, les capitalise et les dissémine

10.3 Fiches de suivi de processus de changement (optionnel)

Fiches de suivi à utiliser dans le cadre d'une démarche réflexive en cours ou une démarche de recherche-action explicite utilisée par l'intervention (*voir guide gestion du contenu*).

Titre Output 1	
Quelle est l'hypothèse de travail (1 phrase) qui donne l'orientation pour arriver à l'outcome intermédiaire ?	
Est-ce que la Théorie de Changement (modèle, principes, valeurs) sous-jacente à l'hypothèse de travail a été développée d'une façon explicite ? <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Changements majeurs apportés au Toc durant l'année ? Si oui : lesquels ? (Éventuellement ToC modifiée en annexe)	
Quelles ont été les décisions majeures prises durant l'année pour réaliser le changement sur base de l'hypothèse de travail, et leur justification ? <input type="radio"/> Décision 1 : <input type="radio"/> Justification Décision 1 : <input type="radio"/> Décision 2 : <input type="radio"/> Justification Décision 2 :	
Y-a-t-il eu des opportunités dans le contexte (spécifiquement en lien avec le résultat) qui ont facilité le processus de changement et l'atteinte de l'outcome intermédiaire ?	
Y-a-t-il eu des contraintes majeures dans le contexte (spécifiquement en lien avec le résultat) qui ont influencé négativement faciliter le processus de changement et l'atteinte de l'outcome intermédiaire ?	
Le processus de changement (recherche-action) a-t-il été documenté ? <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui Si oui, sous quelle forme ?	
Y-a-t-il eu une communication par rapport au processus de changement documenté ? <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui Si oui, sous quelle forme ?	

10.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Non
Rapport Baseline enregistré dans PIT ?	Oui
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	10/2020 (estimation)
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	04/2022 (estimation)
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	25-26/04/2019 – Mission de backstopping Infrastructure

10.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

RESULTATS	BUDGET TOTAL (initial)	DEPENSES								Solde budgétaire	Taux de réalisation
		Année 2017	Année 2018	Année 2019				Année 2019	Budget Consommé		
				Q1	Q2	Q3	Q4				
R1	3 624 000	7 668	71 074	10 587	3 331	467 534	131 651	613 103	691 845	2 932 155	19%
R2	112 000	0	6 271	445	3 744	16 144	4 428	24 761	31 032	80 968	28%
R3	70 000	0	0	454	571	5 053	8 197	14 275	14 275	55 725	20%
R4	55 000	0	334	545	1 128	5 416	3 866	10 955	11 289	43 711	21%
Réserve budgétaire	38 100	0	0					0	0	38 100	0%
Moyens généraux	2 250 900	120 460	440 979	44 852	120 822	110 114	139 818	415 606	977 045	1 273 855	43%
Total	6 150 000	128 128	518 658	56 883	129 596	604 261	287 960	1 078 700	1 725 486	4 424 514	28%
Taux d'exécution/An	100%	2%	8%					18%	28%		



 Enabel - Agence belge de développement
 COORDINATION PROGRAMME EAU
 EMMANUEL BUNKETE
 Contrôleur de Gestion

10.6 Ressources en termes de communication

La stratégie de communication pour le Projet Eau a été publiée en cours d'année et surtout, une responsable de communication dédiée au projet a rejoint l'équipe de la Coordination du Projet, à Kinshasa. Les dépliants du projet ont été finalisés

Un plan de communication destiné aux acteurs liés à la gestion de l'eau (ASUREP, ETD, Bénéficiaires) ainsi qu'un document informatif sur la Convention de Délégation du Service Public de l'Eau ont également été mis-en-œuvre.

Une bande dessinée sur l'hygiène et la gestion de l'eau a été produite par le projet. Ce moyen de communication innovant sert de base aux formations et sensibilisation à l'hygiène. Disponible en trois langues (Tshiluba, Swahili et Français) il a été transmis à PSEAU pour vulgarisation et sera accessible à partir de la plateforme Open Enabel. De plus, des extraits des planches sont utilisés sur le terrain par les RECO afin de dispenser des séances de sensibilisation et les appuyer à la revente des articles d'hygiène produits avec l'aide du Projet Eau.

Les panneaux de chantier disséminés dans les réseaux à réhabiliter par le projet et mentionnant la CTB ont été rafraîchi à l'effigie d'Enabel.